

## FICHE DE POSTE

### Intitulé du poste

Assistant(e) de justice à temps plein

Partagé(e) entre deux chambres : 1<sup>ère</sup> et 3<sup>ème</sup> chambre

### Localisation administrative et géographique / Affectation

Cour administrative d'appel de Versailles, 2 Esplanade Grand Siècle, BP 90476 à Versailles (78004).

Affectation au sein de deux chambres à raison de 50% chacune.

La Cour compte six chambres, dont deux à dominante fiscale, mais toutes traitent du contentieux des étrangers.

### Vos activités principales

L'assistant de justice est chargé d'assurer une fonction d'aide à la décision sous l'autorité d'un président de chambre ou d'un magistrat (magistrat superviseur dans le cas où celui-ci est affecté au PADE).

Ses fonctions l'amènent à être en contact avec les agents de greffe et les magistrats :

- il prépare les dossiers contentieux (rédaction des projets de notes et d'arrêtés), il participe au traitement des dossiers relevant de séries ;
- il assiste le président de chambre/juridiction par la préparation d'ordonnances (irrecevabilités, référés expertise, référés provision, rejet d'appels manifestement infondés, etc.) ;
- il effectue des recherches documentaires et constitue des dossiers de documentation juridique thématiques ;
- il participe, avec l'accord du président de la chambre, aux séances d'instruction de sa chambre d'affectation.

### Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

- Contrat de 24 mois renouvelable 2 fois, volume horaire de 152 heures/mois ;
- Rémunération calculée sur la base de l'arrêté du 26 septembre 2018 pris en application de l'article R. 227-10 du CJA fixant le montant de l'indemnité de vacation horaire allouée aux assistants de justice ainsi que le remboursement d'une partie des frais de transports en commun ;
- Logiciel spécifique "SKIPPER" commun aux juridictions administratives, ainsi que le poste rapporteur.

### Votre environnement professionnel

#### ▪ *Activités du service*

Juridiction administrative d'appel des jugements rendus par les tribunaux administratifs de Versailles (Yvelines, Essonne), de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise, Hauts-de-Seine) et d'Orléans (Eure-et-Loir, Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Cher).

#### ▪ *Composition et effectifs du service*

La cour administrative d'appel de Versailles est composée de 6 chambres.

Au 1<sup>er</sup> décembre 2023 : 28 magistrats, 35 agents de greffe et 3 assistants de justice.

#### ▪ *Liaisons hiérarchiques*

Chef de juridiction, Greffier en chef et greffiers en chef adjoints.

#### ▪ *Liaisons fonctionnelles*

Magistrats (président de chambre, président assesseur, premiers conseillers).

**Qui contacter ?**

M. Alexander Gourrat, greffier en chef adjoint : (alexander.gourrat@juradm.fr) 01.30.84.47.37

Date de mise à jour de la fiche de poste (jj/mm/aaaa) : 04/10/2023